

Contribution pour la table ronde « Emploi et Formation professionnelle »

Un constat : Des demandeurs d'emploi culpabilisés et soumis au chantage du revenu quand ils sont les victimes du fonctionnement de l'économie qui ne leur offre aucun emploi

Un objectif : Décongestionner le marché du travail pour permettre à tous ceux qui le souhaitent d'accéder à l'emploi

Combien de personnes (toujours les mêmes) ne trouveront jamais un emploi ? Combien de chômeurs subiront revers sur revers à cause de leur âge, de leur expérience, de leur compétence ? Combien de précaires seront exclus du système parce que c'est toujours à eux de s'adapter et que leur situation et leur volonté propres sont toujours ignorées ?

Les politiques d'insertion menées depuis de nombreuses années conduisent de plus en plus à l'échec allant de contrat aidé pendant une certaine période pour se retrouver de nouveau sans emploi : la spirale est infernale et brise chaque année des milliers de personnes, sans raison, au nom d'une logique économique au seul avantage de quelques-uns.

Si la recherche d'emploi reste l'objectif de tout demandeur d'emploi, y contraindre les chômeurs par un chantage au revenu et une culpabilisation sociale est inadmissible. A l'heure où le système et l'activité économiques ont créé un gap infranchissable entre le nombre de chômeurs et celui des emplois disponibles, contraindre les gens à chercher un emploi revient à nier la réalité et à en faire retomber la faute sur ceux qui n'en sont que les victimes.

1- Face à ces impasses, vers où aller ?

Priorités et objectifs :

- ✓ Décongestionner le marché du travail en poursuivant simultanément deux axes :
 - a- En permettant à ceux qui le souhaitent et qui sont le plus éloignés du retour à l'emploi de ne plus être demandeurs d'emploi tout en se voyant garantir un revenu décent
 - b- En remettant à l'ordre du jour une démarche forte de réduction du temps de travail par emploi, couplée avec une politique de répartition des richesses nouvelle, notamment en utilisant l'outil fiscal pour rééquilibrer le rapport entre la richesse produite par le travail et celle générée par le capital
- ✓ Renforcer les moyens de l'accompagnement et de l'insertion sociale et professionnelle librement choisie : le demandeur d'emploi doit se voir offrir un accompagnement fondé sur la confiance réciproque, sur un parcours négocié par les deux parties et dans le respect de sa liberté individuelle. Il s'agit de restaurer le droit à l'accompagnement et au soutien, et de supprimer une relation aujourd'hui basée sur la contrainte, la menace et l'infantilisation.
- ✓ Construire un revenu décent pour tous.
Ce qui implique dans l'urgence de :
 - Relever les minimas sociaux, et d'abord le RSA et l'ASS, de 250 euros
 - Garantir la validation de tous les trimestres pour la retraite, que l'on ait ou pas exercé un emploi
 - Interdire les sanctions financières : rien ne devrait pouvoir priver quiconque d'un revenu décent pour vivre (illégales dans l'entreprise, on ne voit pas pourquoi elles deviennent « normales » lorsqu'on est hors de l'entreprise : toujours moins de droits pour les moins bien lotis)

- ✓ Un contrôle réduit à ce qu'il doit être : la lutte contre la fraude (fausses déclarations – fraudes financières)
- ✓ Faire de la formation un outil de création d'emploi et non une voie de garage ou une soupape pour faire baisser les chiffres du chômage. C'est pourquoi nous demandons :
 - a- Que la formation soit librement choisie et réponde non pas aux besoins provisoires d'un acteur économique local qui ne s'engage à rien, mais bien au projet de vie et professionnel de chaque demandeur d'emploi.
 - b- Qu'elle doit sortir des motifs de radiation
 - c- Une réforme de fond de l'organisation de la formation : simplification de l'offre, clarté dans les financements, fin des appels d'offres, simplification et harmonisation administratives

2- Quelles politiques mener ?

Concrètement, pour aller dans le sens préconisé ci-dessus, mais aussi pour tenir compte des contraintes budgétaires et d'une programmation nécessairement par étape, nous préconisons comme étape immédiate et intermédiaire permettant de décongestionner le marché de l'emploi:-

- ✓ Rétablir le droit à dispense de recherche d'emploi à partir de 58 ans
- ✓ Tout en insistant sur le scandale que constitue le besoin d'un travail rémunéré pour les retraités, il est également inacceptable que les allocataires du minimum vieillesse soient les seuls retraités à se voir interdire de travailler
- ✓ Rétablir une AER (Allocation Equivalent Retraite) renouée et améliorée en l'élargissant :
 - Comme autrefois à tous ceux qui ont leurs trimestres,
 - Mais également à tous ceux qui dépassent un certain âge (trimestres ou non) et qui le souhaitent, jusqu'à obtention d'une retraite complète. Nous proposons 58 ans
- ✓ Suppression de toute sanction financière en dehors des cas de fraude
- ✓ Renforcement des moyens de l'accompagnement librement consenti, négocié et créant une relation de confiance et d'égalité entre le chômeur et l'institution qui l'accompagne.
- ✓ Etudier la mise en place de contrats aidés en CDI (jusqu'à la retraite) pour les plus âgés
- ✓ Réaffirmer le droit à l'initiative économique, notamment dans le cadre de l'ESS, pour tous
- ✓ Prendre les mesures pour qu'aucun travail ne soit plus réalisé sans une juste rémunération (stage, service civique...)